

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Christian Dandrès*

*Date de dépôt : 27 janvier 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le 5 mai 2010, le Grand Conseil adoptait à une très large majorité la Motion 1941 *Pénurie de logements où sont les grues ?* Ce texte demandait au Conseil d'Etat notamment de présenter un programme permettant d'étendre sur l'ensemble du territoire le principe « un emploi, un logement », sur le modèle de l'accord intervenu avec les membres du Comité référendaire concernant le projet Praille-Acacias-Vernets.

Le Parlement cantonal examine en ce moment des projets consacrés à l'extension de la zone industrielle, notamment la Motion 1863 *Pour une nouvelle zone industrielle à Cointrin*. Une décision favorable des députés aurait pour conséquent d'aggraver la pénurie de logement. Il semble dès lors essentiel que le Grand Conseil puisse disposer des outils et des informations sollicités dans la Motion 1941.

En conséquence, le député soussigné sollicite du Conseil d'Etat qu'il réponde à la question suivante :

***Quand le gouvernement cantonal sera-t-il en mesure de répondre à la demande faite par le Grand Conseil en votant la Motion 1941 ?***